

L'ÉDITO

Béatrice Delvaux

EDITORIALISTE EN CHEF

SAINTE VESTAGER AU CHEVET DE LA JUSTICE FISCALE

Novembre 2014, M^{me} Vestager vient de prendre ses fonctions comme commissaire européenne à la Concurrence. La Danoise qui a inspiré le personnage de la Première ministre dans *Borgen* - c'est alors tout ce qu'on sait d'elle - est sur la scène

de Bozar à Bruxelles. Mais en lieu et place d'un débat, c'est un ouragan que la nouvelle venue se prend frontalement. Une quarantaine de journaux, dont *Le Soir*, publient ce jour-là les fameux « LuxLeaks », mettant au jour l'évasion fiscale pratiquée à grande échelle par des multinationales à travers l'Europe, avec le grand-duché de Luxembourg comme pivot. Pas de chance pour la nouvelle venue : le respect d'une saine concurrence fiscale relève de sa compétence. Ébranlée ? Pas un instant. Elle se dit au

contraire ravie et remercie publiquement la presse qui, par ces fuites, lui fournit enfin, dit-elle, les documents qui lui manquaient pour démarrer des investigations et bétonner ses dossiers.

Trois ans plus tard, M^{me} Vestager a tenu parole, et de quelle manière ! Les documents mis au jour par les LuxLeaks et autres Bahamas et Panama Papers ou Malta Files, publiés par la presse et surtout les enquêtes menées par ses propres services, l'ont conduite à agir sans tabou, contre Apple notamment.

La Danoise de fer est quasi toujours aussi seule pour rétablir cette justice fiscale

Mais trois ans plus tard, la Danoise de fer, sacrée femme la plus puissante d'Europe, est quasi toujours aussi seule pour rétablir cette justice fiscale tant réclamée par les citoyens et garantir cette concurrence saine, tant souhaitée par les entreprises. Elle se bat en effet depuis Bruxelles contre deux « ennemis ». Primo, les multinationales qui cherchent les trous dans des législations pour optimiser leurs gains fiscaux - comprenez « payer le moins d'impôts possible » -, comme on l'a constaté hier à nouveau avec

Amazon. Mais secundo, et c'est bien pire, les États membres qui en matière de fiscalité agissent comme dans tant d'autres domaines : soutenir la Commission quand ils sont à Bruxelles et n'en faire quasi qu'à leur tête une fois rentrés chez eux. Pays-Bas, grand-duché de Luxembourg, Irlande et Belgique figurent sur la liste avec, dans le cas de l'Irlande, la circonstance aggravante de refuser à appliquer les sanctions

aux entreprises fraudeuses dont elle souhaite, à l'évidence, conserver la fidélité.

Les États membres sont en fait surtout schizophréniques, accordant d'une main le soutien à l'adoption de législations plus contraignantes, à la suppression de niches fiscales, etc., qui s'est réellement accru ces derniers mois, ce qu'ils retirent de l'autre en continuant à offrir des havres de paix fiscale aux grands noms du business mondial.

La spectaculaire action en justice introduite par la Commission hier contre l'Irlande prouve, hélas, la nécessité pour garantir la vertu fiscale de l'action combinée du gendarme européen - une commissaire qui ne rompt pas - et de la presse.